



Adresse : 6 Rue Bussy Rabutin – 21005 Dijon Cedex – BP 60574
Direction et Administration : 03 80 42 14 02
Technique : 03 80 42 08 48 – Fax : 03 80 42 08 51
Messagerie : lbtt@9business.fr - Site Internet : <http://lbtt.9business.fr>

L'article complémentaire et le tableau : Deux exemples suivis des tableaux de brûlage correspondants

Exemple 1 : Un club 58 a une équipe en nationale 3, une en R2, une en R3, et par exemple deux en départementale

- 1- Le 16/09 l'équipe 1 ne joue pas en nationale (*NJP*), les équipes 2 et 3 jouent en régionale et les départementales ne jouent pas (*NJP*). Le club constituera un groupe de 6 joueurs dont le classement permettrait de jouer en nationale et transmettra cette liste à la Ligue et au Département 58 au plus tard le 19 septembre. Ces joueurs ne pourront pas participer en R2 et R3 le 17 ni le 24 et en départementale du 18 au 24. Il ne leur sera pas compter de brûlage pour le tour 1.
- 2- 5 d'entre eux jouent en nationale le 23, il leur sera compter une participation pour le brûlage tour 2. Le sixième joueur est absent pour la rencontre de nationale, il ne peut donc jouer pour ce tour.
- 3- Pour le tour trois, le club n'est pas concerné.
- 4- Au tour 4, les six joueurs en question peuvent jouer dans n'importe quelle équipe, en respectant bien sûr les niveaux de classement défini pour chaque niveau.
- 5- Au tour 5, ceux qui auront joué en nationale les tours 2 et 4 sont brûlés à ce niveau et ne peuvent qu'être dans cette équipe ou ne pas jouer. Pour ce tour, un joueur ayant joué un seul tour en nationale et un ou deux en régionale est brûlé en R2 ou R3 selon sa participation.

Lire de même la suite du tableau.

Exemple 2 : Un club 21 a une équipe en nationale 3 une en R1, une en R2, et par exemple deux en départementale

- 1- Le 16/09 l'équipe 1 ne joue pas en nationale (*NJP*), les équipes 2 et 3 jouent en régionale et les départementales ne jouent pas (*NJP*). Le club constituera un groupe de 6 joueurs dont le classement permettrait de jouer en nationale et transmettra cette liste à la Ligue et au Département 21 au plus tard le 19 septembre. Ces joueurs ne pourront pas participer en R1 et R2 le 17 ni le 24 et en départementale du 18 au 24. Il ne leur sera pas compter de brûlage pour le tour 1.
- 2- 4 d'entre eux jouent en nationale le 23, il leur sera compter une participation pour le brûlage tour 2. Les cinquième et sixième joueurs sont absents pour la rencontre de nationale, ils ne peuvent donc pas jouer pour ce tour..
- 3- Pour le tour trois, Le club constituera 3 groupes de 6 joueurs, un pour la nationale (à transmettre à la Ligue et au Département 21), une pour la R1 et une pour la R2 (à transmettre à la Ligue et au Département 21) en respectant le règlement du classement joueur à chaque niveau. Ces joueurs ne peuvent jouer en Départementale pour ce tour et pour le tour 4. Attention, certains sont peut-être déjà brûlés en régionale.
- 4- Au tour 4, les six joueurs en question peuvent jouer dans n'importe quelle équipe, en respectant bien sûr les niveaux de classement défini pour chaque niveau.

Lire de même la suite du tableau.

